L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

A TRAVERS LA VILLE

MÊME A L'HOPITAL

M. Fernand Tysse, demeurant 15, rue Dupleix, à **Croix**, s'était rendu à l'Hôpital La Fraternité, dimanche, vers 11 heures. Il déposa sa bicyclette à proximité du pavillon 1 où un voleur la lui enleva. Enquête en cours.

Le Gros Lot de Cinq Millions

a été gagné au tirage du 18 Juin par les dixièmes du CREDIT DU NORD. Les dixièmes du CREDIT DU NORD ont également gagné à ce même tirage un gros lot d'un demi-million et UN lot de CENT MILLE FRANCS. Exigez partout les dixièmes du CREDIT DU NORD, les dixièmes qui gagnent !

RÉPRIMANDE PAR SON PÈRE, IL S'EST ENFUI

Le jeune André Magnolet, 14 ans, demeurant chez ses parents, 168, rue de l'Epeule, à la suite d'une incartade se fit sérieusement réprimander par son père. Mécontent de cette semonce, le jeune homme quitta le domicile samedi dernier, vers 8 h. 30 et depuis il n'y est plus reparu. Les services de police ont été avertis et des recherches sont effectuées pour retrouver la trace de ce garçon trop pointilleux. Lors de son départ, André Magnolet (taille 1 m. 50, cheveux chatains), était vêtu d'une chemise lacoste bleu foncé, d'une culotte gris clair et chaussé de souliers noirs et de chaussette crème.

Conseil aux Mamans

Grâce à la formule merveilleusement étudiée, le Sirop Vermifuge Lune est le meilleur vermifuge antiglaireux, dépuratif, laxatif, purgatif et antinerveux qu'on puisse donner aux enfants. Le Sirop Lune est en vente chez votre pharmacien.

10101.

EST-CE UNE VENGEANCE ?

Interprète près de la Kommandantur, Mme Marky, née Mélanie Ellevanger, 26 ans, demeurant 190, rue de l'Epeule, regagnait sa demeure, vers 23 h. 30. Elle arrivait devant sa porte lorsqu'elle fut accostée par un individu qui la menaça et l'empêcha de pénétrer dans son habitation. Cette scène se termina assez rapidement et son auteur qui doit être un habitant du quartier prit immédiatement le large. Enquête en cours par le commissaire de police du 4e arrondissement.

LE TORCHON BRULE

Les services de police étaient avisés, hier, vers 13 h. 45, qu'une scène de violence se déroulait dans la rue du Marquisat. Des agents furent envoyés sur les lieux, mais à leur arrivée tout était rentré dans le calme. Toutefois, ils apprirent que Charles Peismacker avait porté des coups à son épouse, née Léonie Decottignies. Celle-ci qui porte des ecchymoses sans caractère de gravité a été invitée à fournir un certificat médical. Une enquête est en cours.

Aux artisans et artisanes

La permanence de l'Union des Artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) sera ouverte au siège administratif, 13, rue du Pays, lundi 30 juin, et jeudi 3 juillet, de 17 à 19 heures.

Tous les artisans et artisanes de Roubaix et environs peuvent s'y présenter. Les nouvelles adhésions y seront reçues.

Distribution de pommes de terre

Nous avons annoncé hier qu'une distribution de pommes de terre sera effectuée au prix de 5 francs le kilo. En vertu de nouvelles dispositions prises ce prix a été ramené à 4 fr. 85.

ETAT CIVIL

Naissances. — Francis Maës, 3 Grand-Place. — Pierre Robyn, rue du Trichon, 13.

Décès. — Michel Deseswart, 8 mois, rue des Arts, 18. — Zélie Ballinghien, 85 ans, rue Vauban, 79.

FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux CONVOI et SERVICE de

Madame Armand DEMESTE

Née Simone MULIER

décédée accidentellemnt le 27 juin 1941 à l'âge de 30 ans. Assemblée à la chapelle St-Louis à Fives, le **Mardi 1er Juillet 1941, à 10 h.**, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour être inhumé.

De la part de Monsieur Armand DEMESTE, son époux ; Monsieur Jean-Claude, son fils ; Madame Mulier, sa mère ; Madame Demeste, sa belle-mère et toute sa famille.

34.193

WATTRELOS

La réunion de lutte au profit des prisonniers

Un nombreux public se pressait dans la salle Deltour à Wattrelos pour assister à cette réunion de lutte organisée au profit des prisonniers Wattrelosiens.

Les jeunes amateurs du Lutteur Club Pierre de Roubaix se livrèrent de rudes batailles qui intéressèrent le public. Les combats de catch notamment recueillirent de nombreux applaudissements. Nous n'irons pas jusqu'à affirmer que les luttes furent belles et de classe mais elles ne perdirent jamais de leur intérêt.

Si les combats des «bagarreurs» enthousiasmèrent les jeunes, ils suivirent comme leurs aînés avec un intérêt soutenu la belle lutte que se livrèrent le Lillois Deschins et Teulet du L.C.P.R. La décision rendue ne favorisa pas tellement le Lillois qui avait été déclaré vainqueur... mais c'était sur un tombé douteux.

MM. Dornier et Devlaeminck conseillers municipaux, présidèrent cette réunion à laquelle avait tenu d'assister M. P. Debeurme, président du comité d'entr'aide aux prisonniers.

L'exhibition de gréco-romaine fournie par Teulet et son élève Devlaeminck plut de par la variété des prises utilisées par les deux adversaires.

Voici les résultats :

Gréco-romaine. — Devlaeminck bat Horent par tombé en 3' 12" ; Castelain bat Liart sur tombé en 3' 30" ; Teulet bat Degaendt par tombé en 9' 32" ; P. Maertens bat Desqueau par tombé en 1' 10".

Lutte libre. — Devlaeminck bat Horent par tombé en 2' 7" ; Castelain bat Liart par tombé ; Devlaeminck bat Waltret par tombé en 9' 35" ; Teulet bat Degaendt par tombé en 4' 32" ; Maertens bat Horent par tombé en 2' 7.

Catch as catch can. — Teulet (L.C.P.R.) et Deschins (Lille) font match nul.

Poule de trois (manche 10). — Potteau bat Degaendt par tombé en 8' ; Potteau et Duquesnoy font match nul ; Duquesnoy et Degaendt font match nul.

TAXES SUR LA PRODUCTION, SUR TRANSACTIONS ET SUR LICENCES

Ordre des perceptions : Lettres A à F, les 1er et 2 juillet — G à L, les 3 et 4 — M à O, le 5. — P à T, les 8 et 9. — U à Z, les 10 et 11 juillet.

Le bureau sera ouvert pour les retardataires les 17, 18, 24, 25 et 31, de 8 h. 30 à 11 heures.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Mardi 1er juillet, au Bureau de bienfaisance, 1 bis, rue Jean Jaurès, distribution des bons de pain aux indigents (non chômeurs) inscrits au Bureau. — De 9 à 11 h. : de 1 à 500 ; de 14 à 15 h. : de 501 et plus.

Se munir de la carte rose. Aucune nouvelle inscription ne sera prise ce jour là.

Dispensaire Antituberculeux, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations : Mardi 1er juillet, à 9 h. : Dr Montaigne ; Jeudi 3 juillet à 13 h. 30 : Dr Bauwin.

L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 3 juillet, de 9 à 12 heures.

Au profit de nos prisonniers. — C'est le dimanche 6 juillet qu'aura lieu dans la salle des fêtes du Laboureur, rue Carnot, le concert organisé par un groupe de jeunes au profit des prisonniers wattrelosiens. La formule de ce spectacle est une nouveauté puisque le programme a été conçu dans le but de satisfaire tous les goûts, une revue composée par le groupe des jeunes acteurs qui ont pris en mains cette organisation de bienfaisance, remplira une bonne partie du programme ; celui-ci sera complété par le tour de chant de plusieurs membres du groupe, tous lauréats du Conservatoire de Roubaix. Depuis les amateurs du chant classique jusqu'aux jeunes gens épris de musique moderne et de jazz, nul doute que ce concert donnera satisfaction à tout le monde.

Location au siège de l'Amicale du Laboureur, 183, rue Carnot, tous les soirs, de 15 h. à 20 h., à partir du lundi 30 juin.

Bientôt

la VOIX du NORD

HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT

défendra vos intérêts, soutiendra vos affiliations, ce sera votre journal

LE N° 1f

13.106

CROIX

UN DON DU MARÉCHAL PÉTAIN EN FAVEUR D'UNE FAMILLE NOMBREUSE

M. et Mme Biory, demeurant rue Anatole-France, dont la famille s'est enrichie de la naissance d'un dix-huitième enfant, ont reçu une lettre de félicitation du maréchal Pétain.

Le chef de l'Etat leur a envoyé une somme de 2.000 francs prise sur ses deniers et destinée à aider la famille à supporter ses charges actuelles pendant cette période de chômage involontaire.

Distribution des tickets de denrées, vêtements, lait

Horaire du mercredi 2 juillet de 8 à 11 h. et de 14 à 18 h.

De 8 à 9 h. :	10.001 à 10.200 ;	11.001 à 11.200 ;
12.001 à 12.200 ;	13.001 à 13.200 ;	14.001 à 14.200.
De 14 à 15 h. :	10.601 à 10.800 ;	11.601 à 11.800 ;
12.601 à 12.800 ;	13.601 à 13.800 ;	14.601 à 14.800.
De 9 à 10 h. :	10.201 à 10.400 ;	11.201 à 11.400 ;
12.201 à 12.400 ;	13.201 à 13.400 ;	14.201 à 14.400.
De 15 à 16 h. :	10.801 à 11.000 ;	11.801 à 12.000 ;
12.801 à 13.000 ;	13.801 à 14.000 ;	14.801 à 15.000.
De 10 à 11 h. :	10.401 à 10.600 ;	11.401 à 11.60 ;
12.401 à 12.600 ;	13.401 à 13.600 ;	14.401 à 14.600.

A partir de 16 h. : De 1.501 à la fin.

WASQUEHAL

A LA SUITE D'UNE RÉPRIMANDE DE SON FIANCÉ, UNE JEUNE FILLE SE JETTE DANS LE CANAL

ELLE A ÉTÉ REPÊCHÉE AUSSITOT PAR DES MARINIERS

Dimanche matin, Mlle Marie Lasselin, âgée de 19 ans, journalière, domiciliée à Wasquehal, rue Carpeaux, 98, s'était rendue chez son fiancé, M. Marcel Desbiens; demeurant rue des Chalets, 15, près du Bureau de Postes de Wasquehal, afin de fixer la date de leur union qui devait avoir lieu le mois prochain. A la suite d'une réprimande de son futur époux, la jeune fille se fâcha et quitta bientôt la maison de M. Desbiens en déclarant qu'il ne la reverrait jamais plus.

Pressentant que sa fiancée allait attenter à ses jours, M. Desbiens se mit à la poursuite de la jeune fille qui s'était dirigée vers le canal et s'était jetée résolument dans les eaux, derrière l'Usine Balézeaux et Lepers, entre le pont de l'écluse et la passerelle de Wasquehal. Heureusement, des mariniers avaient aperçu a temps le geste de la jeune fiancée et parvinrent à la retirer de sa fâcheuse position alors qu'elle n'avait subi qu'un commencement d'asphyxie. La jeune désespérée fut conduite au Café de la Passerelle, où M. le docteur Butin père vint lui donner les soins que nécessitait son état.

Vers 11 heures, la jeune Lasselin, dont l'état est satisfaisant, a été reconduite chez sa mère en voiture d'ambulance.

La retraite des vieux travailleurs

Les vieillards bénéficiaires de l'allocation mensuelle ayant reçu leur premier mandat de la retraite aux vieux travailleurs, sont informés que le cumul est interdit et qu'ils sont tenus de se présenter sans délai à la Mairie, 3e guichet, munis de leur carte grise d'assisté.

Le fonctionnement des bureaux de la mairie. — Les bureaux de la Mairie ne seront ouverts au public que de 9 h. à midi et de 14 h. à 16 h. à l'exception du lundi après-midi. Le secrétariat général n'est ouvert que dans la matinée pour permettre l'expédition des affaires courantes. D'autre part, M. Détailleur, maire, ne reçoit ses administrés que le matin, de 9 h. à 11 h.

Etat civil. — Publications de mariage : Maurice Mille, coupeur en tissus, 21, rue du Boulevard de Croix et Gisèle Leplat, ébluchuse, rue Carpeaux, 125.

LYS-LEZ-LANNOY

EN ROULANT A BICYCLETTE

Le cycliste Jean-Baptiste Deblock, 30 ans, journalier, 27, rue de Toufflers, à Lys-lez-Lannoy, pilotant sa machine arrivait près de sa demeure quand, pour une cause inconnue, il perdit le contrôle de sa direction et fit une chute brutale sur la chaussée. Relevé immédiatement par quelques témoins, le blessé qui portait une plaie large et profonde à la tête reçut les premiers soins du docteur Guillot. Après pansement, M. Deblock a été transporté à l'hôpital La Fraternité, à Roubaix. Son état quoique sérieux, ne met pas ses jours en danger.

IL NE MANQUE NI DE TABAC NI DE CIGARETTES...

NOS PRISONNIERS EUX-MÊMES EN SONT APPROVISIONNÉS

« Que se passe-t-il donc avec le tabac et les cigarettes ? »

Telle est la question que se posent les fumeurs et que nous venons, nous aussi, de poser à l'homme très charmant qui assure la direction de la Manufacture de Lille, rue du Pont-Neuf.

Fort aimablement, M. le Directeur nous a répondu :

— « Il ne se passe rien d'assez extraordinaire pour provoquer un tel affolement, et tous ceux qui s'intéressent à la corporation ne voient pas les moyens à adopter pour donner pleine satisfaction à tous ».

Et M. le Directeur de nous fournir tous les renseignements désirés.

Nous n'avons jamais tant fumé

Sans doute nous ne trouvons plus chez les débitants la même diversité de cigarettes qu'autrefois. Bien des marques manquent, notamment dans la catégorie des paquets ou des boîtes de luxe, mais il reste assez de choix pour satisfaire les clients.

Evidemment, il y a eu une certaine perturbation dans nos manufactures. Celles de l'Est ont été évacuées en 1939 et il a fallu y suppléer. Le travail a repris à Lille, en août 1940. Après cela, il y a eu manque d'importation de tabacs américains et exotiques, tabacs qui, mélangés aux nôtres, français, donnaient l'arôme désiré par les fumeurs. Or cette importation est d'environ 40 % de la quantité consommée. Il a encore fallu, à notre administration, pourvoir à ce manquant et chercher, malgré la dureté des temps de 1940, à accroître la production française. On y est arrivé.

La Manufacture de Lille a, jusqu'ici, travaillé au maximum et les quantités vendues pendant les quatre premiers mois de 1941 sont supérieures à celles des mois correspondants de 1940.

En tous cas, les entrepôts ont des stocks plus que suffisants et la Manufacture régionale de Lille en détient d'importants. Nous en avons pour plusieurs mois d'avance, c'est tout dire... Le travail de nos ouvriers et ouvrières est régulièrement effectué, sans heurt, sans à-coup. Tout marche régulièrement et si certains consommateurs ne s'affolaient pas, si, comme on le craint, ils ne faisaient pas de « provisions » inutiles ici, là encore, on avait le sentiment de la solidarité, la vente du tabac serait aisée et libre. Chacun, à ses besoins, pourrait aller chez son fournisseur attitré et se faire servir sans assigner celui-ci à délivrer en une demi-heure ce qu'il distribuait autrefois en une journée.

Il est reconnu, en effet, qu'en ce qui concerne le « scaferlati », par exemple, la consommation, malgré les prix qui, à plusieurs reprises ont été en augmentant, a été elle aussi en croissant, de 1938 à 1941. En 1939, début 1940, pourtant, nous avions la troupe française à demeure et on la satisfaisait amplement.

On ne comprend donc pas qu'avec les mêmes quantités disponibles, nous n'arrivions pas à donner à chacun ce qui lui est nécessaire pour son usage personnel.

Pour nos prisonniers

La question des prisonniers se pose et à ce propos nous ne pouvons que reproduire ici le texte d'un communiqué qui vient de nous être envoyé à l'intention de nos lecteurs par la « Régie Française » :

Les restrictions apportées depuis quelques semaines à la vente du tabac pourraient faire craindre aux familles que le ravitaillement des Prisonniers de guerre ne se trouve plus convenablement assuré.

Il est donc utile d'informer le public des conditions dans lesquelles ce ravitaillement est maintenant organisé et, à ce sujet, le Ministère des Finances fournit les renseignements suivants :

Le Service des Prisonniers de Guerre, organisme dépendant du Ministère de la Guerre, dont la direction est à Lyon et la sous-direction pour la zone occupée à Paris, reçoit depuis le mois de mars et effectue par distributions collectives dans les camps de prisonniers de France et d'Allemagne ,ainsi que dans les hôpitaux militaires de la France occupée, la répartition d'un contingent mensuel de 100.000 kilogrammes de tabac de troupe et 10 millions de paquets de cigarettes de troupes. Ces quantités permettent d'allouer à chaque prisonnier ,une ration sensiblement équivalente à la ration militaire du temps de paix.

En second lieu, un contingent important de scaferlati de troupe et de cigarettes de troupe est remis chaque mois aux représentants du Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre, dont le siège est installé 31, boulevard de Latour-Maubourg, à Paris.

Ce Comité retrocède les tabacs aux familles dans les mêmes conditions que toutes les denrées contingentées, à la condition expresse qu'ils soient introduits sous son contrôle, dans les colis individuels destinés aux prisonniers.

A cet effet, il effectue une répartition du contingent alloué entre les délégués départementaux. Ceux-ci prennent livraison de la marchandise et la sous-répartissent entre les Comités locaux de leurs ressorts respectifs.

C'est au Comité local le plus proche que les familles doivent s'adresser en présentant leurs colis. Le tabac y est introduit sur place et les colis expédié par le Comité local lui-même.

Enfin, l'autorité militaire d'occupation procède elle-même à l'acquisition régulière et périodique d'une certaine quantité de cigarettes Gauloises en caporal ordinaire qu'elle fait revendre dans les camps par les cantines.

A ce communiqué nous ajouterons ce renseignement à propos du « Comité local » dont il est question.

Son siège, pour Lille ,est à la Préfecture (Mme Carles).

Ce Comité local ne dispose que d'une très petite quantité de tabac et de cigarettes et ces produits, automatiquement, sont répartis entre les divers groupements (municipalité, Croix-Rouge, Sociétés, etc.), pour être envoyés aux prisonniers.

R. L.

M. CHARLES CONEM LE NOUVEAU DIRECTEUR RÉGIONAL DES DOUANES A PRIS POSSESSION DE SON POSTE, A LILLE

Par suite du départ de M. le colonel André Prévost, directeur des Douanes du Nord, nommé, ainsi que nous l'avons annoncé récemment, au poste d'Administrateur, détaché au Service du Contrôle des Prix de la Seine, une mutation s'est effectuée dans les cadres.

Le Ministère des Finances a pourvu à son remplacement en la personne de M. Charles Conem, directeur régional des Douanes à *Rouen*.

M. Conem est de chez nous, né à *Hazebrouck* le 8 juin 1885, il est le fils de M. Charles Conem, ancien Maire d'Armentières et ancien Conseiller général du Nord.

Il fit ses débuts dans l'Administration des Douanes en 1905 où il occupa différents postes dans notre région : à *Lille*, *Valenciennes* et *Jeumont*, ainsi qu'à *Paris* et à la Direction Régionale de *Nantes*.

Ses fonctions l'appelèrent ensuite de nouveau à Paris au Ministère des Finances où, à la Direction Générale des Douanes, il consacra vingt ans de sa carrière.

Là, après avoir réussi brillamment les concours lui permettant

M. Ch. CONEM
(Ph. privée)

d'accéder aux emplois supérieurs, il y dirigea successivement plusieurs bureaux jusqu'en 1939, date à laquelle il fut appelé à prendre la tête de la Direction Régionale de Rouen.

D'accueil très cordial, extrêmement sympathique, M. Charles Conem est ancien combattant de la guerre 1914-1918, où il servit comme lieutenant d'infanterie. Cité à plusieurs reprises, dont une fois à l'ordre de l'armée, il est chevalier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre.

A son arrivée en notre ville, nous présentons au nouveau Directeur nos souhaits de bienvenue et soyons assurés qu'il retrouvera dans notre région qui l'a vu naître et qu'il connaît à fond, les solides amitiés anciennes.

LEERS

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement sera effectué au bureau des postes, le mercredi 2 juillet, de 8 h. 30 à midi seulement. Les bénéficiaires devront se présenter personnellement pour toucher.

HALLUIN

UN IVROGNE CAUSE DU SCANDALE

De service en ville, les gendarmes de la brigade d'Halluin, tard dans la soirée, appréhendaient un individu du nom de Joris Groëne, 39 ans, colporteur, domicilié à Gand (Belgique), place Saint-Pierre, qui était en complet état d'ivresse. Cette intervention ne plut pas au poivrot qui le prit de haut et lança quelques coups de pied aux gendarmes.

Il aura à répondre au Tribunal du fait de rebellion et ivresse.

RONCQ

Une femme grièvement blessée par un camion-auto

Au faubourg de Roncq, au lieu dit « Le Repos », une ouvrière de filature, Mme Marcelle Lecroix née Duflot, 31 ans, demeurant à Halluin, rue de la Lys, 199, revenait de son travail, vendredi soir, en bicyclette, suivant la route Nationale vers Halluin.

Passant en face de la ferme Gaston Loridan, cultivateur, rue de Lille, presque à la limite d'Halluin, elle fut dépassée par un camion-auto chargé de lin. Ayant doublé la cycliste, le conducteur du véhicule, M. Joseph Verecke, 36 ans, demeurant Grande-Route d'Ypres, 39, imprima à son véhicule un mouvement vers la droite de la chaussée, mais, effectuant sa manœuvre trop vite, le coin arrière du véhicule happa la cycliste au passage et la renversant sur la chaussée. Relevée par des passants et transportée à l'estaminet du *Repos*, le docteur Bolvin, d'Halluin, dut être mandé ; ce dernier, constata une contusion abdominale et des plaies au genou, à la jambe et à la cheville gauche.

Le camion, durant ce temps, avait continué sa route. Mais un gardefils, M. Paul Mullemen, qui avait vu la scène se mit à la poursuite du camion.

Le conducteur Verecke, déclara alors qu'il ne s'était pas rendu compte de l'accident.

Une enquête a été ouverte par les soins de la gendarmerie d'Halluin.

Ravitaillement

Le Service de Ravitaillement rappelle à nouveau à la population que l'inscription pour le beurre ne peut se faire que par les commerçants en possession de leur carte professionnelle dont les noms sont rappellés ci-dessous :

Catteau-Coppin, r. Tourcoing, 134. Vve Coppin, r. de Vieille-Cour, 50. Cousinne Désiré, rue de Lille, 217. Coppin Gustave, r. Destombes, 16. G. Delepaut, rue de Lille, 151. Deltour Louis, rue de Lille, 385. Depuydt Victor, rue de Lille, 175. Docks du Nord, rue de Lille, 226. Lanneo-Coppin, rue Destombes, 5. Vve Sanctorum, r. de Lille, 272. Houset Paul, r. de la République, 5. Coopérative Economique, rue de Lille, Blanc-Four.

LES PAIEMENTS DE SECOURS

Demain, mardi 1er Juillet, à la Mairie, Bureau de Chômage, paiement des secours de chômage à 9 h. Pointage obligatoire de tous les chômeurs, à 9 h. 30.

Pour les familles nécessiteuses, le paiement des secours aura lieu au même endroit, à 10 h.

MARCQ-EN-BARŒUL

Envoi d'enfants en Algérie

M. le Maire informe la population de Marcq-en-Barœul que l'Œuvre des Centres d'accueil Georges Guynémer, organise un séjour en Algérie, pour une certaine catégorie d'enfants.

Pour pouvoir bénéficier de ce séjour, il faut que les enfants soient Français, victimes de la guerre, réfugiés, de parents disparus, de père prisonnier ou tué ou chômeur.

Le séjour d'une durée de six mois en principe, est entièrement gratuit, voyage compris.

Les personnes que la chose intéresse, peuvent venir prendre des renseignements complémentaires au Secrétariat de la Mairie dans les journées du mardi 1er et mercredi 2 juillet.

TEMPLEUVE

TOURNÉE DU PERCEPTEUR

M. le Percepteur de Templeuve se tiendra à la disposition du public les jours suivants, pendant le mois de juillet :

A Templeuve, tous les jours libres et principalement le lundi, le mercredi, toute la journée et le samedi matin.

A Bachy, le mardi 15 juillet.
A Cappelle-en-Pévèle, le mardi 8.
A Cobrieux, le vendredi 4.
A Genech, le vendredi 18.
A Louvil, le vendredi 11.
A Mouchin, le jeudi 17.

Une belle Œuvre d'Hygiène Sociale

LES JARDINS DES MÈRES, A TOURCOING

Parmi les œuvres sociales dont s'énorgueillit Tourcoing, nous avons cité la Sauvegarde des Nourrissons et nous avons dit que l'Œuvre menée par cet organisme était heureusement complétée par les « Jardins des Mères ».

Un jardin des mères pendant une visite officielle.

Ces installations furent créées en 1925 pour lutter contre les ravages que font chaque année chez les tout-petits, les affections respiratoires sous formes de bronchite grippale, broncho-pneumonie, bronchite capillaire, elle a pour but, par des sorties journalières, d'aguerrir les enfants contre les changements de température et, comme le disait M. Dron, de leur permettre de faire pendant les quelques mois de bonne saison, ample provision d'énergie vitale par l'air et la lumière.

La présence au jardin demande aux mères de famille, que tant de travaux ménagers retiennent à la maison, un gros effort. Nos mamans savent organiser leur travail pour trouver le temps nécessaire à la sortie des enfants. Cependant la Sauvegarde a tenu à encourager les présences régulières par la distribution de primes d'assiduité.

Chaque terrain est surveillé par une gardienne. Les mamans y trouvent une plage de sable pour les jeux des enfants, un abri en cas de pluie, une petite salle avec gaz pour chauffer les biberons et de l'eau pour les ablutions.

Pour fréquenter les jardins les mamans reçoivent à la Sauvegarde, après visite médicale de l'enfant, une carte spéciale qui est timbrée par la gardienne du jardin après une présence de deux heures. La valeur des primes est proportionnelle au nombre de présences.

Depuis leur création, les Jardins des mères se sont multipliés à Tourcoing, et partout où cela a été possible, on a aménagé des terrains, de sorte que maintenant chaque quartier en est doté.

C'est encore une œuvre d'hygiène sociale dont Tourcoing peut être fière.

UNE LAMENTABLE AFFAIRE à BELLIGNIES, près d'Avesnes

Une jeune femme, chassée du domicile paternel, est trouvée agonisante dans une cave

ELLE EST DÉCÉDÉE PEU APRÈS

Une triste affaire qui a mis en émoi la population de la petite commune de Bellignies, à proximité de la frontière belge, a été découverte vendredi matin.

DANS UNE CAVE

Dans une cave vivait une jeune fille, Eveline Portier, 26 ans, laquelle, par suite de privations, ne jouissait plus de toute la plénitude de ses facultés mentales. Elle n'était cependant pas méchante et était même enjouée. Cette dernière avait quitté le domicile de ses parents habitant **Houdain**, village voisin, pour venir à Bellignies y fonder un foyer. Son ami, mobilisé, n'est pas encore revenu. Un enfant, actuellement âgé de 4 ans, en raison de l'indigence des parents, a été placé à l'Assistance Publique, à **Avesnes**.

A la mobilisation, son ami, pensant qu'elle ne pouvait pas vivre seule, la reconduisit chez elle. Son père est âgé de 72 ans ; sa mère est nerveuse, et tous les deux dans un état physique déficient, et elle a un frère âgé de 16 ans. Elle ne fut pas choyée. Elle était battue et finalement chassée elle revint à son foyer de **Bellignies**.

On avait tout emmené, le logement était vide et elle dut se réfugier à la cave du logement occupé par Mme Bansart-Labies, 47 ans, également infirme et indigente, qui lui accorda l'hospitalité. La dame lui donnait un peu de nourriture et l'aidait de son mieux. Cependant Eveline Portier menait une vie aventureuse, mangeant où elle pouvait et vivant souvent de mendicité. Etant si mal nourrie, sa santé s'altéra rapidement.

SES PARENTS LUI REFUSENT L'HOSPITALITÉ

Mercredi dernier, lasse de se traîner et de pouvoir trouver sa subsistance, elle revint chez les siens. Le garde Eucamp Albert, d'Houdain, l'entendit crier à environ 40 mètres de son domicile qu'elle n'avait pu atteindre. Ses parents lui avaient refusé l'hospitalité.

Le garde intervint alors auprès des parents et, usant de fermeté, la jeune fille put rentrer chez elle.

On lui fit boire une tasse de café. Après ce réconfort, son frère, étant intervenu, la pria de s'en aller. A regret, la malheureuse fille dut reprendre le chemin de la cave qui lui servait de logement.

Le garde d'Houdain l'avait recherché vainement le lendemain.

UN HORRIBLE SPECTACLE

Vendredi 27 juin, en passant devant la maison de Mme Bansart, une jeune fille du voisinage l'entendit crier.

Elle prévint Mme Delvigne, 62 ans. Cette dernière fit avertir la gendarmerie de Bavay.

Les gendarmes Liénart, Tainmont arrivèrent bientôt, pour être rejoints par le gendarme Verbist, chef de brigade.

Un horrible spectacle s'offrit à leur vue. La malheureuse était couchée sur les carreaux, ayant des excréments sur elle. Il y en avait partout et même sur le mur, et elle agonisait.

Le Docteur Colson, de Bavay, fut prévenu, tandis qu'un chariot était requis pour reconduire l'agonisante chez elle.

Il fallut procéder à la toilette et elle n'était pas terminée que la malheureuse expirait.

Le Docteur Colson arrivé, ne put que constater le décès.

Au garde, Eveline Portier se plaignait de maux de ventre et de reins.

LE PARQUET SE REND SUR LES LIEUX

Le Parquet d'Avesnes, comprenant MM. Preux, procureur de la République ; Pecard, juge d'instruction ; Fontaine, greffier ; le lieutenant de gendarmerie Féryn, ainsi que les gendarmes de Bavay, se sont rendus sur les lieux samedi matin.

Le Docteur Triqueneaux, médecin légiste, et le Docteur Colson, ont procédé à l'autopsie vers 11 h., au domicile des parents. Le rapport fera connaître les causes de ce décès.

Le maire d'Houdain a été entendu par M. le Juge d'instruction. Il semblerait que cette femme aurait dû être placée dans un hospice ou tout autre établissement hospitalier.

A ceux qui lui demandaient pourquoi elle ne retournait pas chez elle, Eveline Portier répondait que c'était par crainte d'être battue.

Aucune décision n'a été prise quant à présent, contre les responsables de cette triste et lamentable faiffe du reprendre le chemin de la cave.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.86) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

AUX LOISIRS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

C'est devant un nombreux public d'habitués qu'eut lieu, hier dimanche, à 15 h. 30, en la Salle de la Brasserie de Mons-en-Barœul, Gde-Place, la réunion des Loisirs Littéraires et Artistiques.

M. Pol Pierret présente le conférencier, M. J. E. Van Den Driessche, qui parlera de « La bonne chère au temps jadis », sujet qui n'est peut-être pas approprié aux dures nécessités du moment, mais des plus intéressants.

« Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a ».

« Ce proverbe est peut-être acceptable en amour, mais pas du tout en gastronomie », nous dit M. Van Den Driessche, au début de sa conférence, en semblant s'excuser de traiter un tel sujet en cette période de disette.

Un déjeuner, un dîner, un souper, tout repas est une harmonie, dont le résultat est de mettre les convives dans un état d'euphorie, ou si l'on veut de béatitude. Dans cet état les soucis disparaissent, comme l'on dit, la vie est belle, tout devient aimable et sympathique.

L'harmonie que constitue un repas doit tendre à satisfaire le corps et aussi l'esprit. Pour le corps, il doit donner satisfaction aux cinq sens, lesquels sont, par ordre d'importance en la matière : le goût, l'odorat, la vue, le toucher et l'ouïe. Une maîtresse de maison ne doit pas oublier, d'autre part, que tout ce qui entoure un repas, et a une valeur historique ou artistique, contribue harmonieusement à la satisfaction de l'esprit.

Le conférencier donne quelques vues sur la présentation de la table et parle ensuite des menus depuis 1830 jusqu'à nos jours en passant par le Second Empire, époque à laquelle ils commencèrent à être simplifiés.

Après avoir examiné les menus, M. Van Den Driessche examine le détail de chaque élément : potage, hors-d'œuvre, plats dits de résistance, fromages, dessert, café liqueurs, etc., et cite les cuisines italienne, espagnole, allemande, anglaise, polonaise, russe, africaine, etc., etc...

Sur le chapitre des boissons, le conférencier donne son opinion au sujet des vins apéritifs et quelques indications sur les crus à servir au cours du repas, ainsi qu'un aperçu de l'importance qu'a tenue la cuisine dans l'histoire de l'Art et de la Littérature ; il dit quelques mots sur le plus illustre des littérateurs gastronomes : Brillat Savarin, qui a eu le mérite de fixer les lois de la gastronomie.

Après ce voyage parmi les splendeurs culinaires du passé, M. Van Den Driessche revient au terre à terre quotidien et rend un bel hommage à toutes celles qui assurent à leur famille le repas de chaque jour : leur cuisine n'est peut-être pas de la grande cuisine, dans le sens gastronomique du mot, mais elle mérite le même respect, puisqu'elle est le fruit de leur labeur et de leurs soins, de leur ingéniosité et de leur amour.

Au cours de cette conférence, M. Pol Pierret a dit quelques œuvres des maîtres de la littérature gastronomique, parmi lesquels nous citerons : Pierre de Rensard, La Bruyère, Brillat Savarin, G. Vicaire, E. Goudeau, P. Descaves, H. Duvernois, E. de Pomiane, Naros, etc., etc...

Les nombreux auditeurs eurent ensuite l'occasion de pouvoir admirer une splendide collection de menus depuis 1830 jusqu'à nos jours : collection très intéressante, tant par la composition des menus que par leur illustration.

LES RÉSULTATS DU C. A. P. A L'INSTITUT COLBERT

Sous la présidence de M. Gadenne, ingénieur, inspecteur régional de l'Enseignement Technique, assisté de M. Duramou, directeur de l'Institut Colbert et des membres du personnel enseignant et du Jury d'examen, les résultats du Certificat d'aptitude professionnel (C.A.P.) ont été homologues comme suit :

PROFESSIONS INDUSTRIELLES

Ajusteur-Outilleur. — Decool Roger, Dumortier Henri.

Ajusteur-Mécanicien. — Ackou Georges, Baert Roger, Cracco Raymond, Debriffe Robert, Delannoy Robert, Ghyraldo Louis, Jacquin André, Josson Christian, Paquet Henri, Walezick Théophile, Blanquart Roger, Ghesquier Marcel, Wavrant Jean, Omez Pierre.

Fraiseur. — Plateau Georges.

Tourneur en fer. — Cracco Raymond, Dhooghe Jean, Dumortier Henri, Fremaux Louis, Gallet Moïse, Bertrand Jacques, Rainguez G., Rouzaud André, Spagnaerts Andre.

Menuisier. — Allevereld Didier, Flévet Julien, Roose Lucien.

Modeleur. — Cannière André, Le Prévost Julien.

Mouleur. — Leprévost Julien.

Monteur-Electricien. — Claeys Eugène, Brunet Jean, Delezenne Jean, Houzet Antoine, Lohez Marcel, Roussel Ernest, Vanhée Eddy.

PROFESSIONS COMMERCIALES

Teneur de livres. — Allyns Guy, Ballois Henri, Boudry Raymond, Delmotte Louis, Demoor Arthur, Desobry Moïse, Desreux Albert, D'Hegeyre Eugène, Mollet Alphonse, Monteyne Georges, Montreuil Georges, Morelle Georges, Picavet Claude, Roart Jacques, Seinnave Louis, Spilliaert Marcel, Vandebrouck Robert, Vanhoutte Léon, Wattez Lucien, Debuf Roland.

Aide-Comptable. — Seinnave L., Warlop Louis.

Tissage-Fabrication. — Beulque René, Deweer Guy, Sckalecki Raymond.

Matières textiles. — Beulque René, Sckalecki Raymond, Thibaut Georges.

Soupes du Train bavarois

Les inscriptions pour les distributions du lundi 7 au samedi 12 juillet inclus seront reçues